

Treize jardiniers en contrat unique d'insertion: Soli-bio, le Jardin de Cocagne du pays de Beauce, va leur permettre de reprendre le chemin de l'emploi. Une initiative qui commence à porter ses fruits.



© Marie-Martine Bonneterre

Zoom sur les Jardins de Cocagne

- Le premier a démarré en 1991.
- Le réseau Cocagne, créé en 1999, regroupe:
 - plus de 100 jardins en activité et 15 en projet,
 - 3.500 salariés embauchés en contrat d'insertion.Ils restent en moyenne un an, le temps de trouver un emploi ou une formation,
- 20.000 familles adhérentes,
- 1.500 bénévoles,
- 600 encadrants.

« **L**e vrai critère, lors de l'embauche, c'est la motivation. Nous ne demandons pas de compétences particulières. Nous employons des personnes désireuses d'avancer à nos côtés. Il faut qu'elles soient volontaires pour évoluer. » Claire Genova est directrice du Jardin de Cocagne du pays de Beauce, à Voves (Eure-et-Loir), depuis janvier 2010. Cette exploitation maraîchère biologique à vocation d'insertion sociale et professionnelle est portée par l'association Soli-bio. « Comme tout chantier d'insertion, présente son président, Xavier Morisseau, agriculteur et administrateur MSA, Soli-bio a pour objectif de lutter contre les exclusions et la précarité. En échange d'un travail valorisant, l'association propose à des personnes en difficulté sociale et professionnelle de les accompagner et de les aider à reconstruire un projet personnel.

Retrouver un statut social

Ce travail permet aux salariés de retrouver un statut social, de reprendre confiance en eux et d'acquérir des connaissances, dans le but de faciliter un retour à l'emploi. » Ce chantier d'insertion bénéficie du label « Jardin de Cocagne » et respecte la charte nationale du [réseau Cocagne](#).

Il a été inauguré officiellement le 22 octobre, en présence notamment du préfet, du président du Conseil général, du député de la circonscription, de la conseillère régionale,

de conseillers généraux, de maires et de la MSA Beauce Cœur de Loire. De nombreux partenaires ont financé l'opération. La MSA, initiatrice du projet, apporte également son appui technique.

L'esprit d'équipe

« Ce chantier d'insertion est le fruit d'un travail mené de longue haleine, a rappelé Annie Siret, présidente de la MSA Beauce Cœur de Loire, lors de l'inauguration. Dès 2006, la MSA d'Eure-et-Loir s'est appuyée sur son plan d'action sanitaire et sociale pour engager, avec le groupement d'employeurs Sans pierre, une démarche associant l'ensemble des acteurs concernés par l'activité agricole et le domaine de l'insertion. »

Un comité de pilotage départemental rassemble tous les partenaires. En 2007, après une étude de faisabilité, le projet de création d'une structure d'insertion par l'activité économique est retenu. L'association Soli-bio, créée fin 2009, reçoit l'agrément du comité départemental d'insertion par l'activité économique. Elle est intégrée à MSA Services et adhère au réseau national Laser Emploi MSA.

Cinq salariés ont été recrutés en avril 2010. Maintenant, l'effectif est au complet avec treize personnes, femmes et hommes âgés de 17 ans et demi à 59 ans, « formant une sorte de mini société, avec des problématiques très diverses, souligne Christiane Audebert, directrice déléguée de MSA Services. Chacun participe à toutes les étapes de la production et



Le Jardin de
Cocagne du pays
de Beauce, à Voves,
en Eure-et-Loir,
a été inauguré
officiellement
le 22 octobre.
A gauche,
le président
de l'association
Soli-bio, Xavier
Morisseau, avec
un salarié.

© Dominique Huvette

« Le maraîchage biologique n'est pas un objectif en soi, mais un support d'insertion



Annie Siret, présidente de la MSA Beauce Coeur de Loire : « L'agriculture est un métier à la fois difficile, utile, passionnant et porteur d'espoir. »

© Dominique Huvette

désherbage, l'arrosage ou bien encore l'arrachage et la distribution des récoltes. Le jardin Soli-Bio s'étend sur quatre hectares de terre et 3.600 m² de serres non chauffées (hors gel, double paroi). Ils produisent 80 variétés de légumes (panais, pâtissons, choux chinois, maïs doux, tomates, betteraves, courgettes, aubergines, haricots, pois, salades...). Cultivés en agriculture biologique, ils sont commercialisés auprès d'un réseau d'adhérents, sous forme soit d'un panier complet pour quatre personnes, au prix de quinze euros, soit d'un demi panier pour deux personnes (dix euros), livrés chaque semaine aux clients. Les familles achètent ainsi des produits frais, bio et de saison.

bénéficie d'un accompagnement social individualisé. Chacun y met du sien. Dans la vie du jardin, l'esprit d'équipe est essentiel, afin de créer une dynamique de groupe».

Ils sont encadrés par une équipe de salariés permanents : la directrice à mi-temps, deux encadrants techniques maraîchage à plein temps et une conseillère socioprofessionnelle à mi-temps (pour les aider à résoudre les problèmes de logement, santé, gestion du budget, formation...).

Des légumes de saison

Issus du territoire mais venant d'horizons divers, les salariés sont embauchés en contrat unique d'insertion de huit mois, renouvelable sur une période de deux ans maximale. L'emploi est l'objectif visé au terme de cette période, avec des sorties positives soit vers un emploi durable, soit vers une formation qualifiante. But atteint pour deux salariés ayant obtenu une formation qualifiante, l'un en espaces verts et l'autre de maître-chien.

Sur le terrain, les jardiniers ne manquent pas de travail, entre les semis, le repiquage, le

Quatre points de retrait des légumes ont été mis en place⁽¹⁾. Au fur et à mesure des adhésions et en fonction de la localisation géographique des familles, d'autres lieux de livraison pourront être ouverts. La distribution a débuté en août auprès d'une vingtaine d'acheteurs qui ont testé le système. 50 familles sont actuellement inscrites. D'ici à la fin de l'année, l'association espère 80 inscriptions, avec pour objectif 250 d'ici à deux ans. Chaque famille verse une cotisation annuelle de 20 euros. Mais l'association ne met pas tous ses légumes dans le même panier ! Déjà des idées commencent à germer : « La vente de plants de légumes biologiques cet hiver, l'ouverture l'été 2011 d'un atelier de conserves de légumes pour garnir les paniers l'hiver et la création d'un verger sur un autre territoire », énumère Claire Genova, qui rappelle que « le maraîchage biologique n'est pas un objectif en soi, mais un support d'insertion ».

Anne Pichot de la Marandais

En
savoir
plus

www.reseaucocagne.asso.fr

(1) Le mardi à Auneau, Voves et Mondonville-Saint-Jean, et le jeudi à Chartres.